

## POSTULAT

P 2015/01  
27.04.2015  
développé 22.06.15  
color proposé Avril 15

présenté par le groupe PBD/UDC du conseil général :

Mmes Weibel Sandrine, Gerber Valentine, Bartlomé Anissa et MM. Blanchard Sébastien et Bartlomé Anton

Date de dépôt : 27 avril 2015

### Infrastructures dédiées aux manifestations publiques et aux activités sportives

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Le patrimoine immobilier de la Commune de Valbirse comprend actuellement plusieurs bâtiments dédiés aux manifestations publiques et aux activités sportives. Parmi ceux-ci figurent le centre sportif de Champ-Martin, la salle communale de Malleray et la halle de gymnastique de Bévillard. La halle de gymnastique de l'école secondaire ne fait pas partie intégrante du patrimoine immobilier communal mais son utilisation complète l'offre locale de bâtiments utilisés pour les activités susmentionnées.

Ces installations multiples présentent certes l'avantage de la proximité à chacune des écoles mais engendrent certainement des coûts d'entretien non négligeables. De plus, lors d'organisation de manifestations de moyenne/grande importance, il apparaît souvent qu'aucune des installations existantes ne remplit tous les critères requis.

Au vu de ce qui précède, il semble judicieux d'obtenir une vision globale de l'ensemble des installations pour déterminer les possibilités d'amélioration et/ou de rationalisation.

Le groupe PBD/UDC demande dès lors qu'une étude soit menée traitant notamment des points suivants:

- Taux d'utilisation de chacune des installations en séparant celle-ci en sous-groupe si nécessaire (par exemple pour la salle communale de Malleray, salle principale, cuisine, sono, installation d'éclairage pour spectacles,...)
- Eventuelles demandes d'utilisations complémentaires ne pouvant être assumées avec l'offre actuelle
- Frais investis ces 10 dernières années pour l'entretien ou la rénovation des installations
- Améliorations et investissements prévus ou à prévoir à court/ moyen terme pour l'entretien ou la rénovation des installations

Les objectifs de cette étude pourraient être définis ainsi:

- Analyser l'offre et la demande pour les infrastructures dédiées aux manifestations publiques et aux activités sportives
- déterminer la nécessité ou non de poursuivre l'exploitation de tous les sites existants
- déterminer si le développement d'un des sites permettrait d'améliorer l'offre en diminuant éventuellement le nombre des infrastructures
- déterminer si la projection d'un nouveau site est à envisager

Le groupe PBD/UDC propose qu'une commission non-permanente soit nommée pour traiter ce dossier ou qu'un mandat soit donné à une personne externe pour que le Conseil Général puisse prendre connaissance de la situation actuelle et des perspectives envisageables.

